

18 février, au Poggio de Santa Reparata du diocèse d'Aleria

Le révérend prêtre Cornelio Savelli, recteur de l'église paroissiale de Santa Reparata depuis quinze ans, [âgé de] 40 ans, et environ 900 âmes, revenus annuels de 600 [livres] de Gênes, fut examiné à propos de la direction de la cure et interrogé.

À la question « Qu'est que le péché ? », il répondit : Le péché est une offense à Dieu.

À la question « Combien y a-t-il de sortes de péché ? », il répondit : Deux sortes, mortel et véniel.

À la question « Comment reconnaît-il et discerne-t-il le péché mortel du péché véniel ? », il répondit : Je reconnais le péché mortel du péché véniel dans l'examen qu'on fait au pénitent.

À la question « Combien y a-t-il de péchés contre l'Esprit saint ? », il répondit : Seigneur, je ne m'en souviens pas.

À la question « De combien de manières les péchés véniels deviennent-ils mortels par accident et de même les péchés mortels véniels ? », il répondit : De beaucoup de manières ; mais actuellement il n'a pas [en tête] de rapprochements tout prêts.

À la question « Combien y a-t-il de parties à la pénitence ? », il répondit : Trois ; contrition, confession et satisfaction.

À la question « Quelle est la différence entre contrition et attrition ? », il répondit : La contrition est douleur parfaite, l'attrition imparfaite.

À la question « Qu'est que le jeûne ? », il répondit : C'est une abstinence qu'on fait parce que Dieu et la sainte Église le commandent ainsi. Il répondit : Y sont obligés ceux qui ont 18 ans et plus ; et les vieux de 60 ans et plus n'y sont pas tenus, ni les femmes enceintes, les malades et assimilés.

À la question « Qu'est que la messe ? », il répondit : C'est le sacrement de la chose sacrée.

À la question « Que signifient l'Épître et l'Évangile à la messe ? », il répondit : La mémoire de l'Ancien et du Nouveau Testament.

À la question « Que signifient les mots *Humiliate capita vestra Deo* (« Humiliez vos têtes devant Dieu ») que le prêtre dit pendant la messe en ce temps de Carême ? », il répondit : S'humilier devant Dieu.

À la question « Que signifient l'aube, le cordon, l'étole, le manipule et la chasuble que le prêtre utilise pendant la sainte messe ? », il répondit : L'aube le vêtement blanc mis sur Seigneur par raillerie, le cordon la corde, l'étole et le manipule les plaies et la chasuble le vêtement ensanglanté du Christ notre Seigneur pendant sa passion.

Prêtre Cornello Savelli [*souscription autographe*]

[...]

111r] Jeudi 18 février 1616 à vêpres

Visite de l'église paroissiale sous le titre de Santa Reparata du diocèse d'Aleria, dont est titulaire et patron de droit le très révérend Cornelio Zabello [Savelli], dont les revenus annuels sont de soixante livres ; état des âmes au nombre de 900.

En premier lieu, il a visité le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, qui est conservé dans une pyxide d'argent ornée d'un conopée de soie, à l'intérieur de laquelle il n'y a pas de corporal : il mande qu'il y soit placé.

Le tabernacle est extrêmement décent et bien orné avec seulement un conopée de laine de couleur bleu ; il n'a pas d'ombrelle ni de baldaquin.

La clef est dorée avec un cordon de soie et elle est conservée sans bourse dans une cassette.

Le Sacrement est renouvelé chaque semaine.

À la communion générale, au temps de Pâques, qu'il exige les papiers [billets de confession] des communiantes avant de leur administrer le sacrement pour être sûr qu'il a été satisfait au précepte de l'Église.

Qu'on se pourvoie d'un vase en verre et de serviettes propres pour purifier et essuyer les lèvres des communiantes : pas avec le calice et des mouchoirs comme il était d'usage auparavant.

Le jeudi de la Cène du Seigneur, il est mandé que **[111v]** le Sacrement soit conservé suivant les rubriques du missel romain dans le saint calice et non dans l'ostensoir comme il était d'usage auparavant.

Lorsque le Très Saint Sacrement est porté aux malades, à l'avenir qu'il soit accompagné d'au moins six luminaires de cire et d'une seule lanterne.

Les fonts baptismaux sont en marbre avec un *ciborium* nu sans quelque conopée et l'eau est assez claire ; ils n'ont pas la figure du précurseur baptisant le Christ.

Les saintes huiles des catéchumènes, du chrême et des malades sont conservées suspendues dans le dit baptistère dans des vases d'étain assez décents.

Il est mandé, lorsque l'huile sainte est portée aux infirmes, qu'à l'avenir on sonne d'abord quelques coups de cloche et qu'elle soit toujours accompagnée d'une seule lanterne.

Le sacraire est complètement dans l'autel de San Michele : il faut absolument le déplacer et combler cet autel.

Le maître autel est à la dimension requise ; il mande que son marchepied entoure les côtés de l'autel sur douze pouces.

Qu'on se pourvoie d'une toile de couleur verte pour protéger la table de l'autel de la poussière.

Qu'un clou soit ajouté du côté de l'Épître pour suspendre la barrette du prêtre célébrant.

Que les niches pour conserver les burettes pour la sainte messe soient agrandies à la norme prescrite.

Que le confessionnal soit placé dans l'église dans le lieu visible par nous indiqué.

[112r] Et que soient ajoutés les cas réservés à notre très saint seigneur [le pape] et au révérendissime ordinaire [l'évêque].

L'autel sous le titre de Santa Agata est assez décent.

Que le tombeau qui est sous le marchepied de cet autel soit comblé ou éloigné du marchepied de dix coudées.

Autel de San Giovanni Battista. Le tableau est assez décent et bien peint.

Il mande que la pierre consacrée de cet autel qui est complètement nue soit enfermée dans un cadre de bois de deux pouces d'épaisseur et qu'à l'avant, il [l'autel] soit couvert d'une toile enduite de cire.

Autel de la très sainte Notre Dame. La pierre consacrée est complètement nue : qu'elle soit enfermée dans un cadre de noyer ou d'un autre bois décent ; qu'il soit couvert d'une toile.

Pour les autels susdits, que soient ménagées des niches à la norme prescrite pour conserver les burettes et la clochette à main [utilisées] pendant la messe.

Que soient ajoutés des clous pour suspendre la barrette du prêtre célébrant.

Que les marchepieds de ces autels entourent leurs côtés sur douze pouces.

Qu'on se pourvoie d'une toile de couleur verte pour protéger les autels sacrés de la poussière.

Que la fenêtre du côté de l'Épître du maître autel soit munie d'une toile cirée ou d'une vitre pour protéger de la poussière et du vent.

Il y a un unique calice avec une patène en laiton.

Il n'y a pas d'aspersion d'eau bénite le dimanche : **[112v]** qu'à l'avenir il y en ait.

La doctrine chrétienne n'est pas non plus enseignée les jours de fête ; il n'y a pas de litanies majeures le jour de la fête de San Marco.

Lors de l'ensevelissement des défunts, les femmes font le plus grand bruit dans l'église.

Le cimetière est devant les portes de l'église, ouvert aux bêtes et aux hommes

Et on y trouve des figuiers et des oliviers : il mande qu'ils soient coupés et arrachés.

Dans la susdite paroisse de Santa Reparata, il y a un canonicat, dont le révérend N. [espace en blanc] *Doxius*, dont les revenus annuels sont de cent écus et plus [est titulaire] et le susdit *Doxius* a deux bénéfices dans la piévanie de Talcini du diocèse d'Aleria.

Même jour, peu après.

Visite de l'oratoire sous le titre de Sant'Antonio du dit lieu de Santa Reparata.

La pierre consacrée est à la dimension requise, mais il mande de l'ajuster dans un cadre de bois et d'augmenter [*rayé* : le marchepied qui l'entoure] de six pouces.

Le jeudi de la Cène du Seigneur, que les confrères se lavent les pieds, ce qui n'était pas l'usage.

Que les statuts de cette confrérie soient réformés et confirmés par le révérendissime ordinaire [l'évêque] [*rayé*: de Mariana] d'Aleria sous six mois, à l'issue desquels il les déclare nuls et invalides ; et qu'à l'avenir ils militent sous les constitutions instituées par saint Charles Borromée et les observent.

Le soir du jeudi de la Cène du Seigneur **[113r]**, après le lavement des pieds des confrères et à l'issue des offices divins, que soit faite une procession par ces confrères à l'église paroissiale pour adorer le Très Saint Sacrement.

Il faut absolument interdire aux femmes d'intervenir dans ces processions de nuit.